



Mémoire au Comité permanent des Finances

CONSULTATION PRE-BUDGETAIRE

pour

LE BUDGET FÉDÉRAL 2006-2007

## **Sommaire**

L'objectif d'amélioration de la qualité et du niveau de vie des Canadiens ne devrait pas se limiter à la simple notion d'augmentation des niveaux de revenu et de productivité. Des services publics de qualité jouent un rôle essentiel et direct dans l'amélioration de notre qualité de vie et ce, de façons dont les mesures de productivité ne peuvent tenir compte.

De nombreux pays européens comme la France et la Norvège affichent des niveaux de productivité supérieurs à celui des États-Unis. Les travailleurs de ces pays sont plus productifs parce qu'ils bénéficient de niveaux élevés d'investissements sociaux ; le temps passé au travail est plus productif et leur qualité de vie est plus élevée.

Bien que le concept de base de la productivité soit simple, les facteurs qui affectent la productivité sont complexes. L'accroissement de la productivité ne repose pas que sur une question d'augmentation des investissements en capitaux humains, physiques et entrepreneuriaux. La qualité et la pertinence de ces capitaux et l'efficacité avec laquelle ils sont utilisés sont plus importants que leur quantité.

Des services publics de qualité contribuent, directement et indirectement, à l'augmentation de la productivité et ce, de plusieurs façons différentes. Les investissements consentis pour la garde à l'enfance, l'éducation, les soins de santé et l'infrastructure affichent un très haut taux de retour sur investissement. La prestation publique des services publics est très efficace des points de vue économique et social. Les services publics jouent aussi un rôle inestimable en matière d'accroissement de notre cohésion et de notre capital social, ce qui, en retour, augmente tant notre productivité que notre qualité de vie.

Les politiques macroéconomiques – tant monétaires que fiscales – devraient avoir le plein emploi pour objectif. Les réductions d'impôt et les incitatifs fiscaux n'ont pas démontré leur efficacité en matière d'accroissement de l'investissement ou de la productivité. L'investissement public dans des secteurs clés comme la garde à l'enfance, l'éducation, la santé et l'infrastructure est plus efficace que les réductions d'impôt pour augmenter la productivité, le rendement économique et la qualité de vie.

Les partenariats public-privé ne devraient jouer aucun rôle dans l'établissement de l'infrastructure publique. Ils offrent des services de moindre qualité à un prix plus élevé et pour un risque accru, sans l'obligation de rendre des comptes qui devrait accompagner le versement de fonds publics. Le gouvernement fédéral peut jouer une variété de rôles novateurs dans le financement des projets d'infrastructure et avec un meilleur rapport coût efficacité.

La priorité du gouvernement fédéral pour le prochain budget devrait être de consentir une augmentation de l'investissement à long terme et stable pour les secteurs suivants :

- Un système pancanadien de garde à l'enfance respectant les quatre principes et accompagné d'une loi conséquente et d'un financement lié à un service public et sans but lucratif.
- Une augmentation du financement par l'entremise d'un transfert à l'éducation postsecondaire.

- Un meilleur soutien à la formation par l'entremise d'une loi et du programme d'assurance-emploi.
- Une protection de l'assurance-maladie par le biais du renforcement de la *Loi canadienne sur la santé*, d'une assurance que le financement des services de santé est lié à leur prestation par le public, de l'amélioration du système et de la création d'un programme national d'assurance-médicaments.
- Un engagement envers le développement et le financement d'un plan à long-terme de reconstruction de notre infrastructure municipale.

## Introduction

Le Syndicat canadien de la fonction publique est le plus important et le plus diversifié des syndicats canadiens. Nous représentons plus de 550 000 travailleurs qui sont en première ligne pour assurer les services publics dans les collectivités de l'ensemble du Canada. Parmi nos membres, il y a des paramédics, des travailleurs médicaux d'urgence, des travailleurs des bibliothèques, des garderies, des conseils scolaires, des services d'eau et d'égouts, des installations électriques, du secteur municipal, des services sociaux, de l'éducation postsecondaire et des soins de santé. Nous sommes non seulement le plus important syndicat du Canada, nous sommes le syndicat *communautaire* du Canada.

Nous remercions le comité de nous accorder l'occasion de présenter nos priorités en vue du prochain budget et notre point de vue sur les façons dont la productivité et le niveau de vie peuvent être améliorés au Canada.

### Qualité de vie, niveau de vie et productivité

Notre niveau de vie comporte beaucoup plus d'éléments que notre revenu ou le PIB. Les aspects de notre bien-être liés à la société, à l'environnement et à la santé, le temps libre dont nous disposons et la force de nos collectivités sont de plus en plus importants pour les collectivités et ces éléments ne sont pas suffisamment pris en compte par le PIB et les mesures du revenu.<sup>1</sup> La criminalité, la pollution et les désastres naturels ont une influence directe sur l'augmentation du PIB et pourtant, leur impact sur notre bien-être est négatif.

Dans son dernier discours du Trône, le présent gouvernement s'est engagé à utiliser des indicateurs d'environnement et de développement durable dans le cadre du processus de prise de décisions.<sup>2</sup> Mais il faut en faire beaucoup plus. Un groupe d'experts provenant de partout au Canada et incluant des représentants de Statistique Canada et du ministère de l'Environnement sont à mettre au point un indice canadien du bien-être sur une base beaucoup plus large. Le gouvernement fédéral devrait montrer la voie dans ce secteur en adoptant des mesures de notre bien-être beaucoup plus larges et mieux appropriées.

Des niveaux de revenu plus élevés sont habituellement mis en rapport avec une meilleure qualité de vie dans divers domaines, mais cette relation n'est pas aussi simple et elle n'est pas à sens unique. Le Canada et les pays scandinaves ont mieux réussi que certains autres pays riches comme les États-Unis à faire en sorte qu'un revenu plus élevé se traduise par une amélioration de la qualité de vie.<sup>3</sup>

Les pays qui jouissent d'une grande qualité de vie et d'un niveau de vie plus élevé sont généralement reconnus comme étant les pays qui offrent à leurs citoyens un large éventail de services publics de qualité.

L'objectif d'augmentation de la qualité et du niveau de vie des Canadiens ne devrait jamais être assimilé à une simple augmentation des niveaux de revenu et de productivité. Des services publics de qualité jouent un rôle direct et essentiel dans l'amélioration de notre qualité de vie et par des manières qui ne sont pas prises en compte par les mesures de productivité.

### Le rôle de la productivité

Les différences en matière de productivité n'expliquent qu'une partie des écarts de niveaux de revenu entre les pays. Une proportion significative de l'écart entre les niveaux de revenu au Canada et aux États-Unis s'explique par des différences du niveau d'emploi et du nombre d'heures travaillées par personne.<sup>4</sup> La France, la Norvège, la Belgique et d'autres pays européens enregistrent des niveaux de productivité par heure par employé plus élevés que les États-Unis (et le Canada), mais un PIB par individu plus bas, parce que leurs habitants travaillent moins d'heures par année. Le temps passé au travail est plus productif et les politiques du travail de ces pays mettent de l'avant des activités hautement productives – et leurs habitants ont une meilleure qualité de vie parce qu'ils bénéficient de plus de temps libre.<sup>5</sup>

Bien que le concept de base de la productivité soit fort simple, les facteurs affectant les niveaux de productivité peuvent s'avérer très complexes. Augmenter la productivité n'est pas qu'une simple question d'augmentation de nos investissements en capitaux humains, physiques et entrepreneuriaux. La qualité et la pertinence de ces capitaux et l'efficacité avec laquelle nous les utilisons sont plus importants que leur quantité.

Tout comme les facteurs organisationnels jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la productivité d'une entreprise, les conditions sociales et économiques constituent un facteur absolument essentiel de changement dans la productivité de notre société.

Les sociétés qui font preuve de cohésion sociale, qui sont justes et équitables et qui possèdent des structures de gouvernance souples, contribuent à l'augmentation de l'ensemble du capital social. Les collectivités en santé, dynamiques, créatives et sécuritaires sont beaucoup mieux à même de traduire les investissements en capitaux en gains de productivité et en amélioration de la qualité de vie. La réduction de la pauvreté et des inégalités au Canada et ailleurs dans le monde doit être en tête de liste des priorités de notre gouvernement et elle est aussi la clé de l'amélioration de la cohésion sociale et de la productivité.

### Services publics et productivité

Des services publics de qualité augmentent la productivité tant directement qu'indirectement et ce, de plusieurs façons différentes :

- Les investissements en garde à l'enfance, en santé et en éducation contribuent directement à l'augmentation de la productivité des Canadiens par l'entremise de l'accroissement du capital humain. Seulement pour l'éducation, le taux de retour individuel est évalué à entre 10 % et 15 %, <sup>6</sup> alors que les investissements dans le secteur de la santé seraient responsables d'environ 25 % de l'augmentation de la productivité dans les pays industrialisés au cours des 30 dernières années.<sup>7</sup>
- Les investissements dans l'infrastructure publique apportent d'immenses avantages en favorisant l'augmentation de la productivité des entreprises et de la population du Canada. On évalue que chaque dollar de plus injecté dans l'infrastructure publique apporte un retour moyen de 17 % *par année* en économies de coûts aux entreprises canadiennes et que certaines industries en profitent largement plus. Ces chiffres ne tiennent pas compte des avantages dont

profitent les Canadiens en matière d'amélioration des services ou encore d'accélération des transports, ce qui, dans les deux cas, contribue directement à l'amélioration de la qualité de vie et indirectement à l'augmentation de la productivité.

- La prestation par le public des services publics est très efficace, tant économiquement que socialement. Non seulement les agences publiques sont-elles en mesure d'offrir les services publics à meilleur coût que l'entreprise privée, mais les services publics partagés comme les bibliothèques, les parcs et les transports en commun contribuent à la réduction des coûts pour les usagers. Les individus et les gouvernements sont donc ainsi en mesure de consacrer leurs ressources à d'autres priorités. Ces effets n'apparaissent pas dans les chiffres portant sur le PIB ou le revenu, mais ils ont un impact important sur notre qualité de vie.
- Possiblement plus important encore, les services publics jouent un rôle inestimable dans l'accroissement de la cohésion sociale et du capital social ce qui, en retour, améliore notre productivité et notre qualité de vie. Les effets précis et la nature des relations en jeu ne sont pas suffisamment compris mais on s'attend à ce que les impacts soient considérables. Les services universels et assurés par le public sont partie intégrante de la création des sens communautaire, d'équité et d'appartenance qui sont essentiels à la productivité de notre pays.

#### Les plus récents développements en matière de productivité

Au cours de la dernière décennie, la croissance de la productivité du Canada est plus faible dans une proportion de 10 % que la croissance américaine – pour deux raisons principales, la croissance de la productivité d'une partie de notre secteur manufacturier a été plus lente et la composition de notre secteur industriel est différente. En comparaison, la croissance de la productivité dans nos industries des secteurs primaire, de la construction et des services a été plus rapide que chez nos voisins du Sud. La plus grande part du ralentissement de la croissance de notre productivité a été imputable à la faible croissance de l'investissement des entreprises, mais avec l'évaluation de notre dollar, l'investissement des entreprises recommence lentement à croître, particulièrement dans le secteur des hydrocarbures.<sup>8</sup>

En profitant de la relative faiblesse de notre dollar et de nos politiques économiques, plusieurs manufacturiers canadiens ont été en mesure d'être plus concurrentiels grâce à des coûts de main d'œuvre relativement bas et sans pour autant avoir à investir autant que nos compétiteurs dans des équipements et des méthodes destinées à accroître la productivité.<sup>9</sup> Alors que certains de nos manufacturiers sont plus concurrentiels que les manufacturiers américains – dans les secteurs du bois, du papier, de la première transformation des métaux, des véhicules moteurs et des équipements de transport – d'autres manufacturiers affichent un taux de productivité moitié moindre que celui des entreprises américaines.

## **Les politiques destinées à augmenter la productivité**

### Politiques macroéconomiques

Le moyen le plus facile d'augmenter la productivité est d'augmenter le nombre d'emplois, de diminuer le taux de chômage et d'adopter des politiques qui visent le plein emploi. La productivité des gens qui sont au chômage est nulle.

Au cours des dernières années, obsédé par la réduction du déficit et de la dette, le gouvernement fédéral s'est de plus en plus fié à sa politique monétaire en matière de macroéconomie. Il est important que la Banque du Canada suive une politique monétaire dont l'objectif est de maintenir le taux de chômage à son plus bas et pas seulement de contenir l'inflation. Même si l'inflation de base et les pressions inflationnistes demeurent faibles au Canada, la Banque du Canada a quand même augmenté son taux de base. Cette politique a favorisé la croissance de la valeur de notre dollar, ce qui a rendu la vie plus difficile à notre secteur manufacturier. Pour le moment, nous ne voyons pas le besoin d'augmenter les taux d'intérêt.

Les grandes variations du taux de change survenues au cours de la dernière décennie ont occasionné d'importants changements dans le coût des capitaux importés et dans notre compétitivité sur les marchés d'exportation. Un taux de change plus stable permettrait la création d'un environnement plus favorable pour inciter les entreprises à consentir des investissements en matière d'augmentation de la productivité.

Mais on ne peut et on ne doit pas se fier sur la seule politique monétaire comme stimulant. Il est clair que le gouvernement fédéral a la capacité de mettre de l'avant des mesures de stimulation de l'économie plus importantes tout en atteignant ses cibles en matière de dette et de PIB. La productivité joue un rôle extrêmement important dans la diminution de l'inflation, mais cette relation est souvent négligée.

### Politiques fiscales

Au-delà d'un objectif de redistribution des revenus, les réductions d'impôt et les incitatifs fiscaux ne sont pas particulièrement efficaces pour l'atteinte d'objectifs politiques spécifiques.

Au Canada, le taux d'impôt fédéral des sociétés a récemment été diminué de 28 % à 21 %, une mesure qui a été adoptée en même temps qu'une réduction de l'impôt sur les revenus les plus élevés et les gains de capitaux, le tout, manifestement pour encourager l'innovation et l'investissement. Depuis ce temps, les profits des entreprises et les revenus élevés ont monté en flèche, mais les investissements du secteur des affaires en machinerie, équipement et construction d'une part du PIB ont diminué de façon significative.<sup>10</sup>

De tous les pays du G7, c'est le Canada qui offre les incitatifs fiscaux les plus attrayants dans le domaine de la recherche et développement et pourtant, les dépenses consenties par nos entreprises en matière de recherche et développement sont parmi les plus basses de l'OCDE.<sup>11</sup> Les incitatifs personnels comme les RÉER et les REEE ont coûté très cher, mais seule une minorité aisée a été en mesure d'en profiter.

Il semble que dans l'ensemble, les entreprises canadiennes soient aux prises avec un léger manque de disponibilité de fonds : les profits atteignent des niveaux record, le ratio d'endettement des entreprises est bas et le taux de l'impôt fédéral des sociétés a diminué. Le problème n'est donc pas un manque de fonds, le problème est que plusieurs entreprises canadiennes n'ont pas investi suffisamment dans des mesures d'amélioration de la productivité, parce qu'elles étaient en mesure de se dégager une marge de profit suffisante sans avoir recours à de tels investissements.

Malheureusement, de nombreuses entreprises canadiennes ont recours aux fiducies de revenu pour éviter de payer l'impôt et pour maximiser leurs profits. Cette façon de faire ne peut avoir que des conséquences néfastes sur l'investissement et la productivité au Canada, nous demandons instamment au gouvernement fédéral de mettre définitivement fin à cette pratique.

Le rapport de l'an dernier du Comité de consultation pré-budgétaire faisait référence à une étude menée par le ministère des Finances dans le but d'évaluer les gains économiques générés par chaque dollar de réduction des divers impôts et taxes. Il est malheureux qu'on ait accordé une telle crédibilité à cette étude qui était basée sur un modèle économique très abstrait faisant référence à des postulats douteux comme le fait qu'il n'y a aucun chômage et qu'il n'existe aucune ressource économique inutilisée.<sup>12</sup> Les modèles informatisés d'équilibre général ont souvent tendance à refléter ce genre de résultats. Comme l'affirmait l'un des auteurs de l'étude en question : « les modèles d'équilibre général ne constituent pas un substitut au travail empirique ».<sup>13</sup> Les modèles macroéconomiques – qui sont basés sur de réelles données chronologiques – démontrent habituellement que les réductions de l'impôt des sociétés ont très peu d'effets sur l'économie. Les diagrammes joints au présent document démontrent comment les dépenses en garde à l'enfance, en santé, en éducation et en infrastructure ont un impact sur le PIB et l'emploi beaucoup plus important que les réductions de l'impôt des sociétés et des particuliers.

Le comité a demandé quelles actions pourraient être entreprises afin d'encourager les citoyens à se lancer dans des activités travail plus que de loisirs. Voilà un domaine où les politiques fiscales pourraient avoir de l'effet.

Si les inégalités fiscales se sont aggravées au cours des dernières années, il en va de même pour les inégalités en matière de temps libre. L'accroissement du nombre de bas salariés et l'augmentation des prix ont forcé la plupart des Canadiens à travailler de plus longues heures et quelques fois à tenir plusieurs emplois à la fois, simplement pour être en mesure de survivre. En même temps, les réductions d'impôt et la croissance des marchés boursiers ont permis à un plus grand nombre de personnes à revenu élevé de ne plus avoir à travailler. Le gouvernement fédéral pourrait inciter ces gens à se lancer dans des activités productives en augmentant l'impôt sur les revenus élevés et les gains de capitaux. En même temps, la réduction de la semaine de travail sans perte de salaire permettrait d'augmenter notre productivité – et contribuerait à une amélioration importante de la qualité de vie des familles des travailleurs canadiens.

Le système de taxation est beaucoup plus utile lorsqu'il est utilisé conformément à ses objectifs fondamentaux : récolter des fonds pour les services publics essentiels et redistribuer la richesse dans un but d'équité sociale. Ce faisant, le système devrait être le

reflet des conditions économiques, il devrait donc refléter la durée économique des éléments d'actif, s'ajuster aux échecs du marché et mettre de l'avant des incitatifs compatibles avec les grandes priorités économiques, environnementales et sociales.

Malgré la preuve sans équivoque que les diminutions massives d'impôt et les profits record des entreprises au cours des 5 dernières années n'ont en rien augmenté notre taux d'investissement ou notre productivité, il est assez remarquable que des gens croient encore sérieusement que de nouvelles diminutions de l'impôt des sociétés contribueront à stimuler l'investissement.

### Les dépenses de programme

Les dépenses directes – tant pour soutenir les programmes universels que les programmes ciblés – sont généralement plus efficaces que les incitatifs fiscaux en matière d'atteinte des objectifs politiques, notamment l'objectif d'accroissement de la productivité et du niveau de vie.

Par exemple, les entreprises de recherche et développement les plus novatrices et reconnues sont issues d'universités financées par le public et du Conseil national de la recherche. Les professionnels de la technologie et les sociétés qui les embauchent sont très attirés par les collectivités qui offrent une bonne qualité de vie et un bon niveau de commodités comme des services publics de qualité.

Les sections qui suivent indiquent quelles devraient être, à notre avis, les priorités du gouvernement fédéral en vue de son prochain budget et pourquoi, dans chacun de ces domaines, une intervention contribuerait à l'augmentation de la productivité, du niveau de vie et plus important encore, de la qualité de vie des Canadiens.

Pour les cinq prochaines années, les dépenses de programme du fédéral devraient correspondre à moins de 12 % du PIB, soit beaucoup moins que ce que le Canada a dépensé au cours de pratiquement toute la période de l'après-guerre.

### Garde à l'enfance et apprentissage

La création d'un programme de garde à l'enfance et d'apprentissage de qualité, universel, abordable et sans but lucratif pour l'ensemble du Canada est essentielle à l'amélioration de la productivité et de la qualité de vie et ce, pour plusieurs raisons :

- Un service de garde à l'enfance de qualité est important parce qu'il favorise les premiers pas de l'apprentissage, de l'éducation et de la sociabilisation des enfants. Cet investissement dans le développement de ce jeune « capital humain » sera rentable pendant des années à venir.
- Un système de garde de qualité permet aux parents, de travailler, d'étudier, de prendre soin d'autres membres de la famille ou de prendre part aux activités de la collectivité. C'est d'autant plus important que le Canada arrive à une période au cours de laquelle il devra faire face à une pénurie de main d'œuvre.
- Un service de garde de qualité favorise l'égalité des femmes.
- Un système canadien de garde à l'enfance bien implanté et géré constitue en lui-même une bonne source d'emplois.

Des études ont démontré que les bénéfices générés par les dépenses en garde à l'enfance dépassent les coûts dans une proportion de deux pour un. Des dépenses de 5 milliards dans le secteur des garderies rapporteraient donc des bénéfices de 10 milliards en termes de meilleurs résultats de la part des enfants et d'une plus grande productivité des parents.<sup>14</sup>

Les études démontrent aussi que les garderies sans but lucratif offrent généralement une meilleure qualité de soins dans tous les domaines.<sup>15</sup> Un programme national de garde à l'enfance reçoit aussi un appui très fort du public.

Le budget de 2005 prévoyait un financement de 5 milliards sur cinq ans pour la création d'un programme national de garde à l'enfance, mais il faut en faire encore beaucoup plus. Le SCFP réclame :

- Une accélération des dépenses du fédéral dans ce secteur afin d'en arriver à 5 milliards *par année* sur cinq ans et à 10 milliards d'ici l'an 15.
- Une loi fédérale établissant des normes garantissant des programmes de qualité, universels, accessibles, formateurs et inclusifs et assurant un financement direct des services.
- Une obligation faite aux provinces et territoires de mettre au point un plan sur cinq ans comprenant des objectifs, un échéancier, des cibles et une exigence de reddition de comptes au public.
- Un financement fédéral conditionnel à ce que le développement du programme se fasse dans un contexte de services publics et sans but lucratif. Cette exigence favorisera la mise sur pied d'un système complet, uniforme, de grande qualité, tenu de rendre des comptes et offrant des salaires décentes à ses travailleurs – et offrant l'assurance que les deniers publics sont dépensés pour l'amélioration des services et non l'accroissement des profits des entreprises privées.
- Un système national tenu d'inclure les enfants ayant des besoins particuliers, d'offrir les ressources particulières nécessaires aux programmes de garde à l'enfance des communautés autochtones et de tenir compte de la situation particulière du Québec qui s'est déjà doté de son propre système.
- Une stratégie de ressources humaines pour les travailleurs en garderie prévoyant de la formation continue, des occasions de perfectionnement professionnel et une amélioration des salaires et conditions de travail.
- Un investissement public dans le capital humain et des ressources permettant aux collectivités de développer des services communautaires sans but lucratif répondant spécifiquement à leurs besoins et priorités.

### Éducation postsecondaire

Un accroissement des investissements en éducation postsecondaire est aussi essentiel à l'augmentation de la productivité et du niveau de vie et à l'amélioration de la qualité de vie. Plus spécifiquement, le contenu et la qualité de l'éducation dispensée ont un impact significatif sur la productivité et la croissance économique. Un niveau d'éducation plus élevé est souvent associé à un revenu et à un taux de productivité plus élevés. Avec l'intensification de la concurrence internationale, l'importance d'une éducation postsecondaire de qualité et financée par le public est d'autant plus incontournable.

Ce qui est dramatique est que l'éducation postsecondaire devient de plus en plus inabordable. Les frais de scolarité pour les études universitaires de premier cycle ont presque triplé depuis 1990 : il s'agit d'une augmentation beaucoup plus importante que l'augmentation générale du coût de la vie qui a été de 37 % au cours de la même période. Les étudiants des collèges et universités sont écrasés par une dette beaucoup trop lourde. La cause de l'augmentation des frais de scolarité et du fardeau de la dette étudiante est simple, la diminution du soutien public. Compte-tenu de l'ajustement pour inflation et croissance de la population, les transferts destinés à l'éducation postsecondaire ont diminué de 50 % depuis 10 ans.

Cette année, la Loi C-48 a permis de limiter l'augmentation des frais de scolarité à son plus bas niveau en 10 ans, un niveau proche du taux d'inflation. Mais il faut en faire encore plus pour améliorer l'accessibilité et la qualité de nos collèges et universités après des années de compressions. Les collèges, les instituts de technologie et les universités du Canada ont négligé l'entretien de leurs bâtiments au point où les coûts de l'entretien différé maintenant nécessaire sont évalués à des milliards de dollars. Le manque de financement a aussi mené à un accroissement de la présence des entreprises, ce qui contribue à fausser les priorités en matière de curriculum et de recherche. Les établissements doivent être améliorés, la taille des classes doit être diminuée et les conditions de travail du personnel de soutien doivent être améliorées.

Le gouvernement fédéral a eu de plus en plus recours à la fiscalité pour encourager les Canadiens à épargner pour assurer l'éducation de leurs enfants. C'est une formule qui est non seulement foncièrement injuste – parce qu'elle enchâsse les inégalités pour les générations à venir – elle est aussi dispendieuse et inefficace. Les familles touchant un revenu ou modéré n'ont tout simplement pas les moyens d'amasser les 130 000 \$ qui, en 2021, seront nécessaires pour obtenir le diplôme couronnant quatre années d'études supérieures et ce, peu importe la valeur de la subvention ou de l'obligation qui sera offerte. Le SCFP demande au gouvernement de :

- Augmenter les transferts fédéraux pour l'éducation postsecondaire de façon à ce qu'ils atteignent 0,33 % du PIB, avec un financement lié à la réduction des frais de scolarité.
- Améliorer la transparence et la responsabilité du financement fédéral par la création d'un transfert à l'éducation postsecondaire distinct basé sur les principes qui seraient établis par la *Loi fédérale sur l'éducation postsecondaire*, loi qui dicterait notamment l'interdiction du financement aux institutions privées à but lucratif et des restrictions aux partenariats public-privé.
- Remplacer le programme du REEE, les SCEE, les bons d'études et la Fondation des bourses du millénaire par un système national de bourses accordées sur la base des besoins.

### Formation et assurance-emploi

Les entreprises canadiennes n'investissent qu'une part minime de leur masse salariale dans le domaine de la formation – moins de la moitié de la moyenne de l'OCDE. Intensifier la formation pour tous les travailleurs – et pas seulement les cadres – est un élément essentiel à l'accroissement de la productivité. La meilleure façon d'y parvenir est de :

- Enchâsser le droit des travailleurs à la formation dans les lois du travail fédérale et provinciales.
- Réformer le système d'assurance-emploi de façon à ce que tant les travailleurs que les chômeurs aient accès à des prestations de formation, diminuer le plancher d'admissibilité à 360 heures pour tous et augmenter le niveau des prestations.
- Revitaliser le programme d'apprentissage en collaborant avec les organisations syndicales de façon à ce que la pénurie de main d'œuvre dans les métiers émergents puisse être rencontrée.
- Financer adéquatement les programmes de DRHCC, particulièrement ceux qui visent le développement des compétences et de l'alphabétisation et la promotion de la productivité et du niveau de vie des jeunes, des femmes, des personnes aux prises avec un handicap et des autochtones.

### Soins de santé

La santé est essentielle à l'amélioration de la qualité de vie et à l'augmentation des capacités de productivité. En termes économiques, la santé est un bien public comportant d'énormes effets externes. Nulle part le marché privé n'est en mesure d'assurer ce service de façon optimale. En terme social, un bon système public de soins de santé est essentiel à la promotion de l'égalité des chances et de l'inclusion sociale – la base même de collectivités en santé. Comme le disait Martin Luther King Jr. : « De toutes les formes d'inégalités, l'injustice en matière de soins de santé est la plus choquante et la plus inhumaine ».

Le système public de soins de santé du Canada est beaucoup plus efficace que le système majoritairement privé en place aux États-Unis. Aux États-Unis, les dépenses de soins de santé dépassent largement 5000 \$ par personne, soit près de deux fois et demi les dépenses encourues au Canada. Malgré le fait qu'ils ne disposent pas d'un système universel de soins de santé, les gouvernements des États-Unis dépensent 50 % de plus par habitant pour les soins de santé que les gouvernements canadiens – et malgré tout, selon la plupart des indicateurs, la population américaine est en moins bonne santé.<sup>16</sup>

Le système universel et public de soins de santé du Canada confère aux entreprises canadiennes un énorme avantage concurrentiel sur les entreprises américaines. Aux États-Unis, General Motors doit déboursier plus de 1500 \$ par véhicule pour les coûts des soins de santé et des programmes d'assurance-santé – un coût supérieur de plus de 1000 \$ que ce que General Motors doit déboursier par véhicule au Canada.

L'engagement contenu dans l'accord sur la santé signé l'an dernier d'injecter 41 milliards de dollars de plus sur dix ans en paiements de transfert pour les soins de santé constitue une étape importante. Mais la simple augmentation des dépenses en santé ne constitue pas pour autant une garantie de population plus en santé. La consolidation du système

d'assurance-maladie doit passer par la prestation publique, l'élaboration de solutions au problème des listes d'attente et le resserrement de l'obligation de rendre des comptes.

Le jugement Chaoulli dans la cause de l'assurance privée au Québec et les politiques et signaux qui ont presque immédiatement été envoyés par les gouvernements provinciaux font qu'il est d'autant plus urgent de passer à l'action. Le gouvernement fédéral n'a pris que des mesures superficielles pour faire appliquer la *Loi canadienne sur la santé* et il n'est pas intervenu pour tenter d'empêcher les gouvernements provinciaux d'étendre le rôle du privé dans l'assurance-santé et la prestation des soins.

Nous demandons au gouvernement canadien de :

- Maintenir et renforcer la *Loi canadienne sur la santé* par le biais d'une application plus sévère des clauses portant sur l'obligation de faire rapport, la surveillance et l'application. Le gouvernement fédéral ne doit pas verser de financement aux provinces qui violent les principes de la *Loi canadienne sur la santé*.
- Imposer des conditions à l'utilisation des fonds destinés aux soins de santé. Les fonds fédéraux qui sont transférés aux provinces doivent être exclusivement destinés aux soins publics et ils doivent être liés à des objectifs de politique comme les soins primaires, les soins prolongés, l'assurance-médicaments et la gestion des listes d'attente.
- Améliorer notre système de soins de santé en travaillant avec les provinces à la diminution des listes d'attente par le biais de la centralisation de l'information et de la gestion, de l'investissement dans les équipements, les établissements et le personnel, de l'autorisation de l'élargissement de la pratique des infirmières et autres professionnels de la santé, de la mise sur pied de cliniques publiques spécialisées et de l'utilisation des salles d'opération à leur pleine capacité.
- Créer un programme national d'assurance-médicaments permettant les achats en bloc, l'accessibilité basée sur l'expérience clinique, l'établissement du coût en fonction du produit de référence et un accès accéléré aux médicaments non brevetés.
- Renforcer les mesures réglementaires destinées à préserver la santé publique notamment en empêchant les professionnels de la santé de travailler en même temps dans le système public et le système privé et en interdisant aux médecins qui se sont retirés du régime d'assurance-maladie d'imposer des frais plus élevés pour les services privés.
- Créer un programme national de soins à domicile dépendant d'un financement lié à la prestation publique des soins et aux principes de la *Loi canadienne sur la santé*.
- Mettre en place des stratégies en matière de ressources humaines pour le secteur de la santé qui tiennent compte des recommandations de l'étude du secteur des soins infirmiers. Exiger des provinces qu'elles lèvent les barrières qui empêchent les professionnels de la santé d'utiliser la gamme complète de leurs connaissances et compétences et de travailler sur une base de collaboration.

### Infrastructure municipale

Les investissements en infrastructure physique – particulièrement l'infrastructure publique comme les routes, les ponts, le transport en commun, les installations de génération d'électricité, les ports, les égouts, l'eau et le traitement des eaux usées – sont absolument essentiels à l'amélioration de notre qualité de vie. Ces investissements contribuent aussi à faire des collectivités plus fortes et en santé, à diminuer la quantité de

nos déchets, à se doter d'une économie durable d'un point de vue environnemental et à améliorer la productivité de nos entreprises.

Récemment, Statistique Canada a évalué que chaque dollar investi dans l'infrastructure publique permet aux entreprises canadiennes des économies de coûts de 0,17 \$.<sup>17</sup> Et ces chiffres ne tiennent pas compte des importantes retombées sociales et environnementales. Le rapport souligne aussi que les capitaux fédéraux destinés à l'investissement en infrastructure n'ont pas suivi la croissance de l'économie.

Un investissement massif est maintenant nécessaire de la part de tous les niveaux de gouvernement pour la reconstruction de notre infrastructure municipale, un investissement évalué à 60 milliards de dollars.<sup>18</sup>

En 2002, les gouvernements locaux étaient responsables de 50 % de la facture des dépenses en infrastructure et les gouvernements provinciaux plus de 40 %, ce qui ne laissait que 7 % au gouvernement fédéral. En même temps, les gouvernements municipaux ne perçoivent que 8 cents sur chaque dollar de taxes et impôts. De nouvelles ententes en matière de taxation doivent être conclues pour que les municipalités disposent du pouvoir de dépenser dont elles ont besoin pour payer les services dont elles ont la responsabilité.

#### *Le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités*

Nous félicitons le gouvernement fédéral pour son initiative d'accorder aux municipalités un rabais sur la TPS dans son budget de 2004 et pour le remboursement d'une part de la taxe sur l'essence accordée dans le cadre du Nouveau pacte pour les villes et les collectivités. Mais les montants consentis au cours des deux prochaines années sont insuffisants : une remise additionnelle de un cent par litre devrait être accordée pour les deux prochaines années financières.

Une plus grande part de la taxe sur l'essence (y compris une portion de la taxe sur le carburant diesel) devrait être utilisée pour le financement de projets municipaux de transport durable et de restauration de l'environnement. Le financement provenant du fédéral et des provinces pour le transport en commun devrait être augmenté. En ce moment, le financement provenant de ces deux niveaux de gouvernement ne compte que pour 4 % du coût d'exploitation et 11 % du coût des investissements dans le transport en commun. Une augmentation de notre investissement dans le transport en commun sera nécessaire si nous voulons respecter les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Kyoto.

Les ententes canadiennes portant sur l'infrastructure, notamment le Nouveau pacte, ne devraient pas faire en sorte que le travail actuellement effectué par des employés déjà en place soit exclu de tout financement. Cette mesure ne ferait qu'encourager les municipalités à avoir recours à la sous-traitance, une forme de privatisation qui nuit à la qualité des emplois et des services.

Il faut que le gouvernement fédéral s'engage à développer et financer un plan à long terme destiné à rebâtir notre infrastructure municipale et à éliminer la dette des municipalités en matière d'infrastructure. Ces engagements à long terme permettront aux municipalités de faire des investissements à long terme plus économiques sans avoir recours à la sous-traitance.

### *Initiative de bon voisinage*

Le gouvernement fédéral devrait lancer une « Initiative de bon voisinage » plutôt que de vendre ses bâtiments. La transformation des bâtiments fédéraux par l'utilisation de technologies vertes aiderait le Canada à améliorer son bilan environnemental et à s'ériger en exemple de développement durable auprès des autres niveaux de gouvernement et du secteur privé.

L'investissement public dans une infrastructure publique est la seule façon d'assurer un développement durable environnemental, le respect de l'obligation de rendre des comptes, des services publics fiables et durables tout en faisant preuve de prudence fiscale.

### *L'eau, un bien essentiel*

Le Canada a désespérément besoin d'une stratégie nationale de protection des sources d'eau et de conservation de l'eau. Cette stratégie doit inclure : des normes pancanadiennes en matière de qualité de l'eau potable et de formation des responsables du traitement de l'eau, un contrôle du prélèvement d'eau par les entreprises d'embouteillage et les autres industries, une interdiction de l'exportation à grande échelle de notre eau, la réduction ou l'élimination de l'enfouissement sanitaire et de la contamination des lacs, rivières et nappes phréatiques par l'industrie et la protection des terres humides.

Pour en arriver là, il faut que les installations de distribution et de traitement de l'eau demeurent entre les mains du public et que les gouvernements locaux puissent profiter d'incitatifs et de financement leur permettant de faire de la santé publique et de la protection de l'environnement leurs grandes priorités. Il faut des normes nationales, des mesures de protection des sources d'eau et le retrait complet des ententes commerciales en ce qui concerne les services d'eau et de traitement de l'eau.

### Le rôle des partenariats public-privé

Traditionnellement, les gouvernements financent la construction de l'infrastructure publique par le biais des revenus des taxes ou d'emprunts publics. Il peut arriver que le secteur privé participe à la construction, mais le propriétaire demeure le secteur public. Ce système garantit un meilleur coût de financement, un niveau élevé de reddition de comptes et le contrôle et la propriété par le public des actifs et des services.

Préoccupés par l'accroissement de la dette, les gouvernements ont commencé à avoir de plus en plus recours aux partenariats public-privé (PPP). Le gouvernement fédéral fait maintenant la promotion de la privatisation par l'entremise de toute une gamme de programmes d'infrastructure.

Ces expériences ont mené à une série d'échecs, d'erreurs et de dépassements de coûts.<sup>19</sup>

- **Les coûts :** Les PPP peuvent parfois dissimuler mais jamais diminuer la dette publique et généralement, à long terme, ils coûtent plus cher. Les gouvernements ont accès aux taux d'intérêt les plus bas, alors que les taux plus élevés payés par le secteur privé se traduisent par une facture plus élevée pour les contribuables. Le coût de la négociation et de la gestion d'ententes très complexes et l'obligation pour le secteur privé d'enregistrer des profits s'ajoutent au coût total à payer par le public.
- **Les risques :** Les partisans des PPP affirment que c'est le transfert de risque qui justifie l'augmentation des coûts. Projet après projet de PPP, ce sont les échecs et les erreurs du secteur privé qui ont mené à des coûts plus élevés pour les gouvernements. Invariablement, ce sont les gouvernements qui doivent porter la responsabilité des coûts additionnels lorsque les projets échouent – ou provoquent des dégâts environnementaux.
- **La reddition de comptes :** Les PPP minent la transparence et la reddition de comptes qui sont au centre du processus démocratique. Dans le secteur privé, le secret qui entoure les contrats et l'exploitation nuit à la volonté de transparence et de reddition de comptes du public. Les soumissionnaires sont souvent un regroupement d'entreprises qui agit comme une entité individuelle aux fins d'un projet spécifique et qui n'ont pas de rôles et de responsabilités clairement définis. Si les choses tournent mal ou que les profits ne sont pas au rendez-vous, la responsabilité du secteur privé n'est pas clairement établie.
- **Des services et des emplois de piètre qualité pour les collectivités :** Les entreprises privées sont motivées par des considérations de profit et non par le désir d'offrir des services publics de qualité, de soutenir les collectivités ou d'apporter des solutions novatrices permettant l'atteinte d'objectifs publics. Les PPP donnent moins d'emplois bien rémunérés, des régimes de retraite et des avantages sociaux moins généreux, et moins de sécurité et d'occasions de formation. Les PPP font souvent en sorte que des entreprises étrangères sont en mesure de profiter directement des deniers publics. La productivité canadienne serait mieux servie si nous conservions les emplois de qualité et la richesse publique au Canada. En fin de compte, ce sont les gouvernements qui doivent supporter les conséquences des emplois de piètre qualité et leurs impacts sur les collectivités.

Le secteur privé est un fervent partisan des PPP parce qu'ils donnent des garanties de revenus et de profits sans risques.

Ce qui est moins clair, c'est la raison pour laquelle les gouvernements sont, eux aussi, devenus des promoteurs de PPP. Les PPP enferment les gouvernements et les citoyens et mettent en péril la qualité des emplois et des services. Les clauses de confidentialité nuisent à la capacité des gouvernements de donner la priorité à l'intérêt public par le biais d'un processus de prise de décision transparent et démocratique. Les PPP coûtent plus cher et le public en paie le prix avec de dispendieux contrats de cession-bail, de frais d'utilisateurs, et d'une perte de contrôle de la qualité.

Les gouvernements assurent des services publics comme la santé, l'éducation, les services sociaux et les services municipaux et ils le font d'une manière beaucoup plus efficace que le secteur privé et ce, pour une variété de raisons :

- Le marché privé produit beaucoup moins de produits et services publics qui, en termes économiques, ont une utilité sociale optimale.
- La prestation publique des services met l'accent sur la qualité des services plutôt que sur les profits.
- Une gamme d'objectifs publics particulièrement en matière sociale et environnementale peut être atteinte.
- D'importantes économies d'échelle peuvent être réalisées par la voie de la prestation publique, grâce à des coûts de financement plus bas, à des frais d'administration plus bas et à l'absence de considérations de profit.
- La prestation et le contrôle directement par le public assurent une meilleure capacité de rendre des comptes et permettent de réduire les coûts de la réglementation, de l'application et de la surveillance.
- La prestation de services publics fiables et de qualité permet de réduire les coûts liés à la recherche et au choix d'un service là où le marché privé offre une gamme de services très importante et pouvant prêter à confusion.

La propriété et la prestation publiques des services permettent aussi de garder les emplois au Canada en assurant que les grandes multinationales ne seront pas en mesure de déposer des réclamations légales en vertu du droit des investisseurs prévu aux ententes commerciales internationales.

Le seul véritable avantage des PPP semble résider dans le fait qu'ils permettent aux gouvernements d'ignorer leurs responsabilités en matière de prestation des services publics.

Le public n'est pas favorable à cette voie. Un sondage IPSOS Reid mené en avril 2004 demandait aux Canadiens leur opinion sur les PPP. Le résultat est qu'une vaste majorité de répondants (84 %) sont d'accord avec l'affirmation : « Les services publics canadiens devraient être assurés par des travailleurs du secteur publics tenus de rendre des comptes aux représentants élus et au public et non par des entreprises qui ne sont responsables que devant leurs actionnaires ».<sup>20</sup>

Le gouvernement fédéral peut jouer un rôle novateur dans le financement de l'infrastructure publique, autrement que par le financement direct des recettes générales. Il peut aussi soutenir les partenariats intergouvernementaux pour les projets d'infrastructure – les partenariats public-public – et encourager les gouvernements à prendre avantage de leur pouvoir d'emprunt et de taux d'intérêt plus bas. Parmi les choix qui s'offrent, notons :

- Les sociétés d'état comme la SCHL pourraient émettre des obligations pour les projets d'infrastructure.
- Une éventuelle Direction du financement de l'infrastructure canadienne pourrait émettre des obligations pour le financement de projets d'infrastructure en partenariat public-public à coûts partagés.
- Les municipalités pourraient être autorisées à émettre des obligations déductibles d'impôt, ce qui leur permettrait d'emprunter à un meilleur taux.
- Le gouvernement fédéral pourrait faire la promotion et aider à la coordination d'un regroupement du pouvoir d'emprunt des municipalités.<sup>21</sup>

Les régimes de retraite devraient être mis à contribution pour financer l'infrastructure, dont la propriété et le contrôle sont publics par l'achat d'obligations émises par le gouvernement.<sup>22</sup> Nous nous opposons fermement à ce que font le Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario et le Conseil de placement du Régime de pensions du Canada, qui utilisent les régimes de retraite de nos membres et d'autres travailleurs pour favoriser la privatisation des services publics en investissant dans les PPP.

Au-delà de leur rôle traditionnel de conception et de construction de l'infrastructure, nous ne voyons, dans l'infrastructure publique, aucun rôle pour les entreprises privées à but lucratif.

Le SFCP demande au gouvernement fédéral de :

- Rejeter le recours aux partenariats public-privé et de maintenir la propriété et la prestation des services publics sous contrôle public et démocratique.
- D'aider les municipalités et les provinces à financer leurs projets d'infrastructure publique par le biais de solutions alternatives de financement.

### Politiques de réglementation

Des politiques progressistes et proactives de réglementation peuvent jouer un rôle important dans la promotion des gains de productivité.

- Des réglementations proactives dans les domaines sociaux et environnementaux nous aident à pousser les industries à adopter des technologies et des méthodes plus efficaces et productives – comme de bonnes lois du travail aident à améliorer la productivité. Par exemple, le taux de productivité dans l'industrie canadienne de la construction est plus élevé qu'aux États-Unis dans une proportion de 45 % alors que le taux de syndicalisation dans cette industrie est plus élevé dans une proportion de 60 %.
- Un salaire minimum plus élevé pourrait aussi mener les entreprises canadiennes vers des activités plus productives tout en diminuant la pauvreté et en assurant que les Canadiens sont en mesure de vivre avec un salaire décent. L'adoption d'un salaire minimum fédéral à 8 \$ l'heure avec un objectif de 10 \$ l'heure contribuerait à la réduction des dépenses sociales du gouvernement, à l'augmentation des revenus et à la réduction du taux marginal d'imposition qui demeure trop élevé pour les gens à faible revenu.
- La retraite; les propositions visant à mettre fin à la retraite obligatoire vont tout à fait dans la mauvaise direction pour ce qui est de régler la pénurie de main d'œuvre réelle ou imaginaire. Nous considérons ces tentatives d'abolition de la retraite obligatoire comme une tentative pour mettre la main sur nos prestations de retraite et ultimement, pour forcer nos membres à travailler plus longtemps et pour permettre aux professionnels à revenu élevé de profiter à la fois du Régime de pensions du Canada, de leur RÉER et de leur salaire. Le régime de pensions du Canada va bien et la majorité des régimes de retraite du Canada aussi. Nos membres travaillent dans des emplois difficiles, physiquement exigeants et psychologiquement stressants dans des lieux de travail qui sont souvent non sécuritaires et dangereux pour leur santé. Ils veulent prendre leur retraite plus tôt, pas plus tard.
- Politiques de concurrence; si les services publics sont mieux assurés lorsqu'ils sont offerts par le secteur public, le public est aussi mieux servi lorsque les

activités du secteur privé sont bien réglementées. Ceci signifie une réglementation efficace des marchés monopolistiques, mais aussi la judiciarisation des règles en matière de concurrence et de valeurs. Les organismes canadiens de réglementation ne rendent pas service au milieu des affaires, à l'économie canadienne ou aux travailleurs canadiens en faisant preuve de laxisme devant les criminels cols blancs. Il est extrêmement gênant que nous devons nous fier aux organismes de réglementation et aux tribunaux des États-Unis pour mener les poursuites nécessaires.

### Politiques commerciales

Les graves lacunes de l'ALÉNA commencent maintenant à être évidentes, même aux yeux des plus ardents défenseurs de cette entente. Il devrait maintenant être tout à fait clair pour tous que les États-Unis ne sont intéressés par le libre-échange que dans la mesure où il donne accès au marché canadien aux entreprises américaines et que les matières premières canadiennes ont accès au marché américain lorsque nécessaire. Cette entente ne fait rien pour favoriser l'amélioration à long terme de la productivité canadienne, parce qu'elle amène une économie de plus en plus basée sur les ressources. Cette dépendance accrue aux matières premières a aussi été à l'origine de l'instabilité de notre taux de change, ce qui a eu un impact négatif sur les améliorations à notre productivité dans le reste de l'économie.

Nous demandons une renégociation immédiate de l'ALÉNA et l'élimination du très controversé chapitre 11 qui permet aux entreprises étrangères de poursuivre les gouvernements. Nous demandons aussi que des changements soient apportés aux mécanismes de résolution de conflits et à certaines clauses du chapitre 6 qui garantissent aux États-Unis un accès proportionnel aux réserves d'énergie du Canada.

Les ententes commerciales internationales conclues par le Canada ne devraient pas limiter le pouvoir des gouvernements nationaux d'assurer les services publics et elles devraient être basées sur des politiques qui font la promotion du développement durable, de l'amélioration des conditions de travail des travailleurs, de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans l'ensemble du monde et des lois sociales et du travail. La politique commerciale du Canada devrait aussi avoir des visées mondiales, particulièrement vers l'Europe, plutôt que de creuser notre dépendance et notre vulnérabilité face à l'économie américaine.

## **Conclusions**

L'objectif du gouvernement pour ce budget devrait viser l'amélioration à grande échelle de la qualité de vie et pas seulement des revenus et de la productivité.

Les services publics et la propriété sans but lucratif de ces services apportent des avantages directs et indirects immenses en matière d'amélioration de la qualité de vie, de l'équité sociale et de l'économie. Les investissements sociaux dans les services publics génèrent d'importantes retombées en matière de gain de productivité. Ces services font aussi du Canada un endroit où il fait bon vivre et faire des affaires.

L'agenda consistant à diminuer les impôts, à effectuer des compressions dans les services publics, à déréglementer et à conclure des ententes de libre-échange s'est montré inefficace dans le domaine de l'amélioration de la productivité, en fait, c'est plutôt le contraire qui s'est produit. Le gouvernement fédéral doit augmenter ses investissements sociaux en garde à l'enfance, en éducation, en soins de santé et en infrastructure municipale, de façon à améliorer la productivité, la qualité de vie et l'inclusion sociale au Canada.

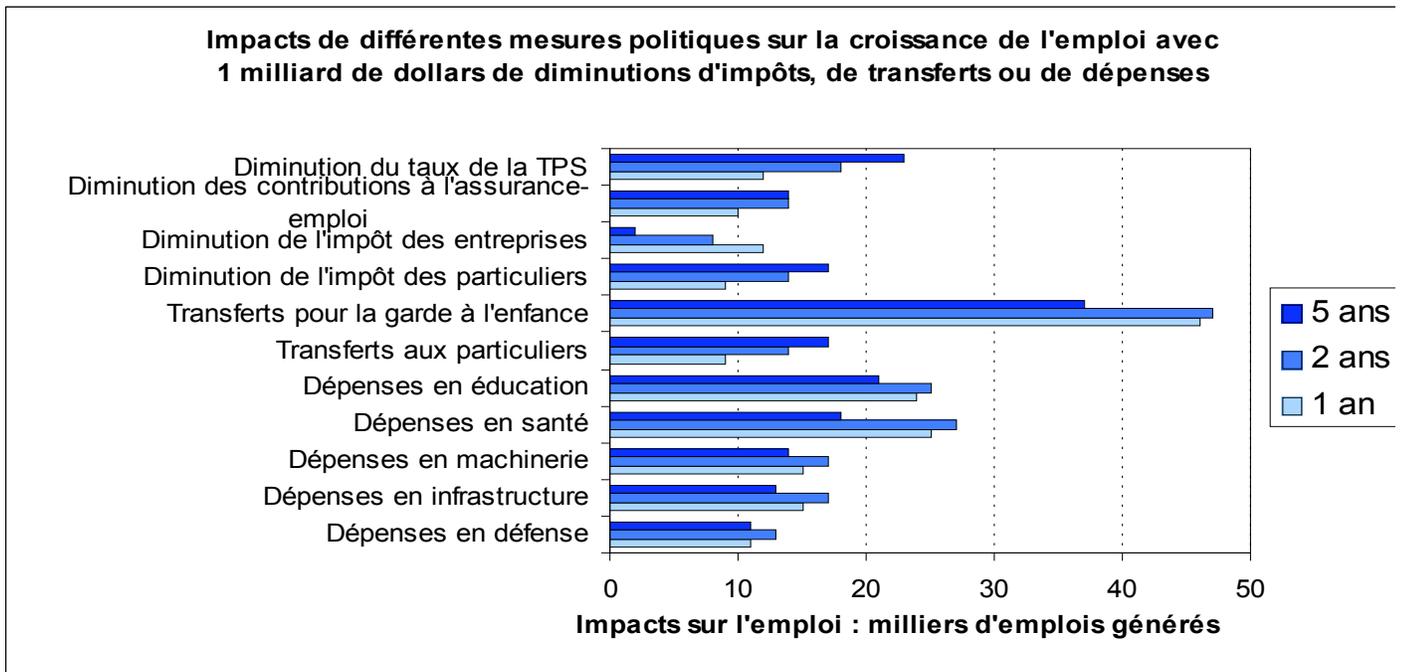
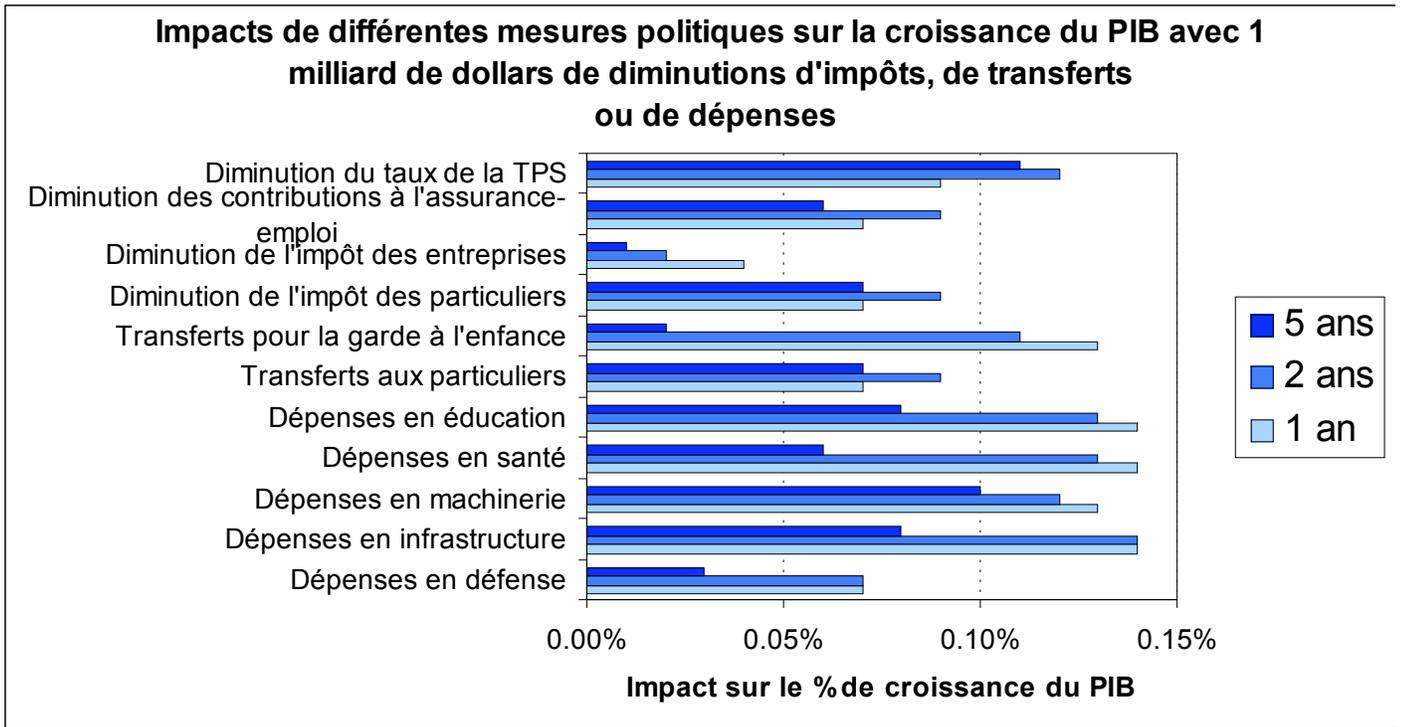
Le secteur public et les organismes sans but lucratif assurent les services publics de façon très efficace et les partenariats public-privé ne devraient pas avoir de rôle à jouer dans ce secteur.

## Recommandations

1. Adopter des outils plus larges de mesures de la qualité de vie comme indicateur du niveau de vie, pas seulement la mesure des revenus.
2. Mettre en œuvre des politiques monétaires et fiscales macroéconomiques ayant le plein emploi comme objectif.
3. Rejeter l'argument selon lequel de nouvelles baisses de l'impôt des sociétés relanceront la productivité.
4. Augmenter la contribution du fédéral pour les services de garde à 1,8 milliards d'ici 2006-2007 et à 5 milliards d'ici 2010-2011. Adopter une loi sur la garde d'enfants basée sur les quatre principes et rendre le financement conditionnel à la mise sur pied de services publics et sans but lucratif.
5. Créer un *transfert à l'éducation postsecondaire* distinct offrant un financement de 0,33% de PIB et accompagné d'une interdiction de financer les institutions privées à but lucratif.
6. Remplacer la Fondation des bourses du millénaire, les REEE, les SCEE et les programmes de bons d'étude par un programme national de bourses accordées sur la base des besoins.
7. Réformer le système d'assurance-emploi de façon à permettre aux travailleurs et aux chômeurs d'avoir accès à des prestations de formation, diminuer le plancher d'admissibilité à 360 heures et augmenter le niveau des prestations.
8. Financer adéquatement les programmes de DRHCC, particulièrement ceux qui sont destinés à l'amélioration de l'alphabétisation et au développement des compétences des jeunes, des femmes, des personnes aux prises avec un handicap et des autochtones.
9. Appliquer la *Loi canadienne sur la santé*, refuser tout financement aux provinces qui enfreignent les principes de la loi et faire en sorte que les fonds fédéraux sont spécifiquement destinés à la prestation par le public des soins de santé.
10. Mettre sur pied un programme national d'assurance-médicaments comprenant les achats en bloc, l'accessibilité basée sur l'expérience clinique, l'établissement du coût en fonction du produit de référence et un accès accéléré aux médicaments non brevetés.
11. S'engager à mettre en oeuvre un plan à long terme accompagné d'un financement à long terme destiné à éliminer le déficit de l'infrastructure municipale.
12. Lancer une « *Initiative de bon voisinage* » destinée à la rénovation des bâtiments appartenant au fédéral.
13. Mettre au point une stratégie nationale de conservation de l'eau et de protection des sources d'eau qui prévoit que les installations de distribution et de traitement de l'eau demeureront sous le contrôle du secteur public.

14. Rejeter le recours aux partenariats public-privé et aider les municipalités et les provinces à développer des moyens alternatifs de financement des projets d'infrastructure.
15. Adopter un salaire minimum fédéral de 8 \$ l'heure en augmentation jusqu'à 10 \$ l'heure d'ici trois ans.
16. Renégocier l'ALÉNA pour en retirer le chapitre 11 et en modifier le mécanisme de résolution des conflits et les clauses d'accès proportionnel à nos ressources énergétiques.

**Impact macroéconomique sur le PIB et l'emploi de différentes mesures politiques**



Évaluation des impacts par Inforemetrica Ltd. *Economic Effects of Fiscal Initiatives and Other Impacts on the Canadian Economy*, (Effets des initiatives fiscales et autres impacts sur l'économie canadienne) 27 avril 1997.

- <sup>1</sup> Sharp, Andrew (2002). "Raising Canadian Living Standards: A Framework for Analysis" (Améliorer le niveau de vie canadien : un cadre d'analyse) *International Productivity Monitor*, numéro 5, automne 2002. pp 23-24. publié sur [www.csls.ca](http://www.csls.ca) <http://www.pm.gc.ca/eng/sft-ddt.asp>
- <sup>2</sup> «... à partir des recommandations de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, le gouvernement commencera à intégrer les principaux indicateurs sur la qualité de l'eau et de l'air et sur la réduction des émissions dans son processus de prise de décision.» Discours du Trône, 2 février 2004. <http://www.pm.gc.ca/eng/sft-ddt.asp>
- <sup>3</sup> Tel que mesuré par l'index de développement humain et autres indices de qualité de la vie des Nations-Unies.
- <sup>4</sup> John Baldwin, Jean-Pierre Maynard et Fanny Wong (2005). *The Output Gap between Canada and the United States: The Role of Productivity (1994-2002)*. Statistique Canada, Ottawa. (L'écart de production entre le Canada et les États-Unis : le rôle de la productivité (1994-2002)). Cette étude a démontré que pour la période allant de 1994 à 2002, les différences de productivité ne comptent que pour 33 % de la différence totale de PIB entre le Canada et les États-Unis alors que le total des heures travaillées comptait pour 67 % de la différence totale. Ce ratio a probablement augmenté au cours des dernières années en raison de l'augmentation du taux d'emploi au Canada.
- <sup>5</sup> Gilbert Cette (2005). Les niveaux de productivité sont-ils plus élevés dans certains pays européens qu'aux États-Unis ? *International Productivity Monitor*, No. 10 printemps 2005. Centre d'étude du niveau de vie, Ottawa. <http://www.csls.ca/ipm/ipm10.asp> ; Andrew Sharpe. "Six Policies to Improve Productivity Growth in Canada" (Six politiques pour améliorer la croissance de la productivité au Canada) Témoignage de Andrew Sharpe, Directeur général du Centre d'étude du niveau de vie aux audiences sur la productivité du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, 11 mai 2005, Ottawa, Ontario. <http://www.csls.ca/news/presentations/productivity.asp>
- <sup>6</sup> Arthur Sweetman (2002). "Working Smarter: Education and Productivity" *Review of Economic Performance and Social Progress*, (Travailler plus intelligemment Éducation et productivité, Revue de la performance économique et du progrès social) Volume 2, automne 2002. p. 163.
- <sup>7</sup> Emile Tompa (2002). "The Impact of Health on Productivity: Empirical Evidence and Policy Implications" (L'impact de la santé sur la productivité, preuve empirique et implications politiques, Revue de la performance économique et du progrès social) Volume 2, automne 2002 *Review of Economic Performance and Social Progress*, Volume 2, automne 2002. p.189 .
- <sup>8</sup> Phillip Cross (2005). "Long-run Cycles in Business Investment" (Les cycles économiques à long terme dans l'investissement des entreprises) *Canadian Economic Observer* septembre 2005, p. 3.10.
- <sup>9</sup> The Widening Canada-US Manufacturing Productivity Gap, (L'écart de productivité grandissant dans le secteur manufacturier du Canada et des États-Unis) Jeffrey Bernstein, Richard Harris et Andrew Sharpe. *International Productivity Monitor* No. 5, automne 2002.
- <sup>10</sup> L'investissement brut des entreprises en machinerie, équipement et structure non résidentielle est passé de 12,4 % du PIB en 2000 à 11 % du PIB en 2004 – une perte de 17 milliards dans le niveau d'investissement. Les profits des entreprises étaient supérieurs de 40 milliards de dollars en 2004 par rapport à 2000. Voir les comptes nationaux de revenus et dépenses de Statistique Canada. <http://www40.statcan.ca/l01/cst01/econ04.htm>
- <sup>11</sup> Voir les données de 2003 de Sciences et technologies sur le site : <http://www.innovation.gc.ca/gol/innovation/site.nsf/en/in05014.html>
- <sup>12</sup> Maximilian Baylor et Louis Beausejour (2004). *Taxation and Economic Efficiency: Results from a Canadian CGE Model*. (La taxation et l'efficacité économique : résultats d'un modèle canadien de CGE) Document de travail du ministère des Finances, 2004-10, novembre 2004.
- <sup>13</sup> Maximilian Baylor (2005). *Ranking Tax Distortions in Dynamic General Equilibrium Model: A Survey*. Document de travail du ministère des Finances 2005-06, avril 2005, p. 15.
- <sup>14</sup> Cleveland, G. et Krashinsky, M. (2005). *The Benefits and Costs of Good Child Care*. (Les avantages et les coûts d'un bon programme de garde d'enfants) Université de Toronto, p. 65. <http://www.childcarecanada.org/pubs/other/benefits/>
- <sup>15</sup> Cleveland, G. et Krashinsky, M. (2005). *The Quality Gap: A study of non-profit and commercial child care centres in Canada*. (L'écart de qualité : une étude des centres de garde à l'enfance sans

- but lucratif et commercial au Canada) Université de Toronto.  
[http://action.web.ca/home/crru/rsrscs\\_crru\\_full.shtml?x=71224](http://action.web.ca/home/crru/rsrscs_crru_full.shtml?x=71224)
- 16 Organisation mondiale de la santé Rapport sur la santé mondiale 2005, pp 200-203.  
<http://www.who.int/whr/2005/en/index.html>
- 17 Statistique Canada. *Public Infrastructure and the Performance of the Canadian Economy, 1961 – 2000*, (L'infrastructure publique et la performance de l'économie canadienne, 1961-2000) un résumé de deux rapports de recherche. [www.statcan.ca/Daily/English/031112/d031112a.html](http://www.statcan.ca/Daily/English/031112/d031112a.html).
- 18 Fédération canadienne des municipalités, [www.fcm.ca](http://www.fcm.ca)
- 19 Nathalie Mehra, Coalition ontarienne de la santé, Défauts, Échecs et Abandons, 100 PPP, preuve canadienne et internationale, [http://www.cupe.ca/updir/Flawed\\_Failed\\_Abandoned\\_-\\_Final.pdf](http://www.cupe.ca/updir/Flawed_Failed_Abandoned_-_Final.pdf), mars 2005.
- 20 Ipsos-Reid, L'opinion des Canadiens sur les partenariats public-privé, 8 avril 2004, [www.ipsos-reid.com](http://www.ipsos-reid.com)
- 21 Slack, Enid. Moyens alternatifs de financement de l'infrastructure publique au Canada, juin 2003
- 22 Monica Townson, "The Role of Pension Funds in Financing Investment in Public Infrastructure", (Le rôle des régimes de retraite dans le financement de l'investissement en infrastructure publique) octobre 2003, p. 38.

:as/nb/sepb491  
S:Research\WPTEXT\Economy\Budget\PBC 2005FRG.doc